

Radio POPS ou radiographie d'une BSCC souffrante ?

Au 1^{er} janvier 2024, POPS la radio des postiers sera déployée sur tous les sites de la BSCC. 2h de diffusion et 5 j/7 ! Dans sa com, La Poste affirme que les tests ont été très appréciés des collègues.

Mais est-ce une mesure dont les postiers de la BSCC ont urgemment besoin ?

Pour retrouver un cadre de travail serein avons-nous plus besoin d'une radio ou :

- de tournées réalisables dans les temps, qui ni ne découragent ni ne font fuir le personnel ;
- de conditions de travail « normales et apaisées » ;
- d'arguments qui permettent d'attirer de nouvelles recrues et d'être fiers d'exercer à la BSCC.

Si la BSCC veut créer sa radio pourquoi pas, mais son écoute doit rester au choix des postiers. Si sa diffusion est systématique c'est NOOOON !!!

Les postiers n'ont pas à subir une radio qu'ils ne voudraient écouter.

À bon entendeur, musique :

